

Compte rendu du conseil Municipal du 12 Janvier 2012

L'an deux mil douze, le douze Janvier à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 Janvier 2012 s'est réuni en session ordinaire à « L'espace Gaston GIRAUD » lieu précisé sur la convocation de Denise NURY, Maire.

Secrétaire de séance : Alexandre TRIN

L'ordre du jour ainsi que Le Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2011 sont approuvés à 7 voix pour et une abstention

Objet : 1/02/12/2011 : Régularisation FNGIR

Afin de régulariser les cotisations au FNGIR, il est important d'émettre un titre article 7311 d'un montant de 7191 € et émettre un mandat article 739116 d'un montant de 7191 €. Cette écriture comptable nécessite une décision modificative.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et charge Madame le Maire d'effectuer les écritures nécessaires.

Objet : 2/02/12/2011

Suite au départ de Mme Monique Chanudet, trésorier, Monsieur Paul-Marie PINOLI, inspecteur est affecté en qualité de comptable public en intérim.

Mme Le Maire, demande au Conseil **de l'autoriser à mandater** sur un prochain bordereau, le décompte de **l'indemnité 2011** de conseil au prorata des mois concernés à chacun des responsables chargés des fonctions de receveur de la commune. Ce décompte sera établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours. Lors de la séance du 18 Novembre 2010, il avait été voté une indemnité annuelle de 200€ ; Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne autorisation à Madame le Maire de mandater le décompte de 2011 au prorata de la mission de chaque trésorier ayant assuré leur fonction en 2011.

Il est voté à l'unanimité de conserver le montant de l'indemnité, soit 200 € pour 2012.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21 heures 30.
